



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
11 novembre 2021  
Français  
Original : anglais

---

### **Lettre datée du 10 novembre 2021, adressée au Secrétaire général et aux Représentants permanents des membres du Conseil de sécurité par le Président du Conseil de sécurité**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte de l'exposé présenté par la Vice-Secrétaire générale, S. E. M<sup>me</sup> Amina Mohammed, ainsi que les déclarations faites par S. E. M. Uhuru Kenyatta, Président du Kenya; S. E. M. Kaïs Saïed, Président de la Tunisie; S. E. M. Nguyen Xuan Phuc, Président du Viet Nam; S. E. M. Ralph E. Gonsalves, Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères, de la sécurité nationale, des affaires juridiques et de l'information de Saint-Vincent-et-les Grenadines; S. E. M. Jonas Gahr Støre, Premier Ministre de la Norvège; S. E. M. Subrahmanyam Jaishankar, Ministre des affaires extérieures de l'Inde; S. E. M. Simon Coveney, Ministre des affaires étrangères et de la défense de l'Irlande; S. E. M<sup>me</sup> Vicky Ford, Ministre pour l'Afrique au Ministère des affaires étrangères, du Commonwealth et du développement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord; S. E. M. Andres Rundu, Vice-Ministre des affaires étrangères de l'Estonie; et par les représentantes et représentants de la Chine, de la France, du Mexique et de la Fédération de Russie, à l'occasion de la visioconférence portant sur la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et les organisations régionales et sous-régionales aux fins du maintien de la paix et de la sécurité internationales, tenue le jeudi 28 octobre 2021. Une déclaration a également été faite par S. E. M. Nana Addo Dankwa Akufo-Addo, Président du Ghana.

Conformément à la procédure décrite dans la lettre datée du 7 mai 2020, adressée aux représentantes et représentants permanents des membres du Conseil de sécurité par le Président du Conseil de sécurité (S/2020/372), qui a été convenue en raison des circonstances exceptionnelles créées par la pandémie de maladie à coronavirus, le texte de l'exposé et des déclarations sera publié en tant que document du Conseil de sécurité.

Le Président du Conseil de sécurité  
(*Signé*) Juan Ramón **de la Fuente Ramírez**



## Annexe I

### Exposé de la Vice-Secrétaire générale, Amina Mohammed

Malheureusement, le Secrétaire général n'a pas pu se joindre à nous aujourd'hui. Il m'a demandé de transmettre au Conseil ses salutations et de présenter cet exposé en son nom.

Alors que le Kenya termine un mois prolifique à la présidence du Conseil de sécurité, je tiens d'abord à féliciter S. E. le Président Uhuru Kenyatta. Je salue également la participation de Donald Kaberuka, Haut Représentant de l'Union africaine pour le financement de l'Union africaine et le Fonds pour la paix, qui est parmi nous aujourd'hui.

Je remercie aussi les membres du Conseil de sécurité de nous aider à mettre en lumière l'importance vitale de la paix et de la sécurité en Afrique et la manière dont l'ONU et tous les États Membres peuvent unir leurs forces à celles de l'Union africaine et d'autres groupes régionaux et sous-régionaux pour concrétiser cette vision.

Le présent débat se tient alors que plusieurs tendances inquiétantes se dessinent sur le continent. La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) a fait peser un fardeau socioéconomique supplémentaire sur les efforts déployés par les pays pour mettre en œuvre les objectifs de développement durable.

Dans de trop nombreux pays, nous assistons à une augmentation des prises de pouvoir par la force. En début de semaine, un coup d'État militaire a eu lieu au Soudan, faisant peser une lourde menace sur la transition politique en cours depuis la signature de la déclaration constitutionnelle en août 2019. Le conflit dans le nord de l'Éthiopie se poursuit sans relâche, malgré les appels de l'Union africaine et de l'ONU en faveur d'un cessez-le-feu permanent et d'un accès humanitaire sans entrave à la région du Tigré. Au Sahel et dans toute la région du bassin du lac Tchad, nous sommes confrontés à la menace persistante du terrorisme et de l'extrémisme violent émanant de groupes affiliés à Al-Qaida, Daech et Boko Haram, et nous assistons à la prolifération des milices. Dans toute l'Afrique, la pandémie de COVID-19 a exacerbé la pauvreté, les inégalités et l'ensemble des facteurs de conflit. Elle a réduit la prestation des services publics, perturbé les chaînes d'approvisionnement, ralenti l'activité économique et entravé les accords de paix et le règlement des conflits.

Malgré ces évolutions inquiétantes, les Africains sont déterminés à œuvrer sans relâche pour rendre le continent plus prospère, plus durable et plus pacifique, sur la base de valeurs communes et des principes universels des droits humains.

Le rapport annuel du Secrétaire général (S/2021/763) sur le partenariat entre l'ONU et l'Union africaine fait état d'un certain nombre de progrès encourageants, notamment une élection pacifique et inclusive au Burkina Faso et des transferts de pouvoir pacifiques au Niger et en Zambie à la suite d'élections présidentielles.

Partout, nous constatons une coopération croissante entre l'ONU, l'Union africaine et les organisations sous-régionales en matière de développement durable, d'élections et de processus de paix. En Libye, par exemple, l'ONU travaille en étroite collaboration avec l'Union africaine, la Ligue des États arabes et l'Union européenne pour soutenir l'accord de cessez-le-feu et préparer les prochaines élections.

L'Union africaine a joué un rôle particulièrement actif au Comité international de suivi de la situation en Libye, dans le cadre du processus de Berlin, notamment en coprésidant son groupe de travail sur la sécurité. Je me félicite en outre des efforts déployés par l'Union africaine pour prendre la tête du soutien international au processus de réconciliation libyen. L'ONU est prête à collaborer avec l'Union africaine pour soutenir les autorités libyennes et un processus de réconciliation fondé sur les droits.

Nous travaillons également en étroite collaboration avec l'Union africaine et les organisations sous-régionales pour soutenir les pays du Sahel et de la région. Nous luttons notamment contre le retour des mercenaires et des combattants étrangers dans leur pays d'origine. De plus, nous sommes déterminés à poursuivre notre soutien aux négociations menées par l'Union africaine sur le Grand Barrage de la Renaissance éthiopienne.

Les missions politiques spéciales, les missions de maintien de la paix et les équipes de pays de l'Organisation en Afrique continuent d'apporter leur plein appui à d'autres initiatives de paix et transitions politiques, notamment au Cameroun, en Guinée, en Guinée-Bissau, au Mali, en République démocratique du Congo, en Somalie, au Soudan du Sud et au Tchad.

Nous travaillons en étroite collaboration avec l'Union africaine dans le cadre de consultations et d'analyses conjointes régulières grâce à nos cadres de coopération pour la paix et la sécurité, l'aide humanitaire et le développement durable, notre plan d'action intégré commun. Le Bureau des Nations Unies auprès de l'Union africaine joue un rôle clef à cet égard.

Une fois que les débats en cours sur la répartition des responsabilités entre l'Union africaine et les communautés économiques régionales et mécanismes régionaux seront terminés, l'ONU espère continuer d'exploiter les atouts et les forces de chaque organisation et élaborer des stratégies efficaces de prévention et de règlement des conflits, alors que la pandémie de COVID-19 et les changements climatiques continuent de toucher le continent, en particulier les femmes et les jeunes.

Si notre partenariat avec l'Union africaine et les organisations sous-régionales est une condition préalable nécessaire à la paix, à la sécurité, à l'aide humanitaire, au développement et à la justice en Afrique, nous sommes également conscients que tous les États Membres doivent soutenir ces efforts.

Dans son rapport intitulé *Notre Programme commun (A/75/982)*, le Secrétaire général souligne la nécessité de réaffirmer la solidarité mondiale et de trouver de nouveaux moyens de travailler ensemble pour le bien de tous les peuples de tous les pays, sur la base des droits humains et dans le cadre d'un système multilatéral plus fort, plus connecté et plus ouvert.

Dans ce contexte, je voudrais ajouter trois mesures urgentes qui requièrent la solidarité et le soutien du monde entier.

Premièrement, nous devons accorder la priorité à la riposte à la pandémie de COVID-19 en Afrique en accélérant la distribution de vaccins, en renforçant les systèmes de santé nationaux et en réalisant des investissements indispensables en matière de préparation. Aujourd'hui, environ 5 % seulement de la population africaine est entièrement vaccinée contre la COVID-19. Nous avons besoin de toute urgence d'un accès universel aux vaccins contre la COVID-19, d'un soutien à la production nationale de vaccins et de fonds pour atténuer les problèmes socioéconomiques causés par la pandémie.

Deuxièmement, nous devons réaffirmer l'importance que nous accordons au développement durable, en plaçant le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'Agenda 2063 de l'Union africaine au cœur de notre action commune. Enfin, le développement durable et inclusif est notre meilleure chance de nous attaquer aux causes profondes des conflits et de construire un avenir de paix et de prospérité pour tous.

Malgré la pandémie, les pays africains ont fait preuve d'une résilience remarquable. Selon les estimations du Fonds monétaire international, la croissance économique atteindra 3,4 % en 2021. Mais il est impératif que les pays africains

disposent de liquidités et que leur dette soit allégée pour qu'ils puissent créer des emplois, étendre la protection sociale et inverser les tendances de la pauvreté. Leur redressement doit être fondé sur la promotion de transitions justes dans des domaines clés tels que l'énergie, les systèmes alimentaires, la desserte numérique et les infrastructures. Des mesures urgentes doivent être prises pour accélérer la réorientation des droits de tirage spéciaux et accroître la marge de manœuvre budgétaire.

Les efforts visant à encourager ces transitions et la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine, qui constitue une avancée majeure pour la région, faciliteront les échanges, contribueront à réduire les émissions, soutiendront ceux qui se détournent de l'économie brune et créeront de nouveaux emplois orientés vers l'économie de demain pour la jeunesse africaine en plein essor. Cela pourrait également accroître de 44 milliards de dollars le produit intérieur brut combiné de la région et créer des millions d'emplois. En outre, la transformation numérique offre la possibilité d'accélérer considérablement les échanges, la création d'emplois et l'accès aux services.

Dans la perspective d'une reprise durable et verte après la pandémie de COVID-19, et afin de tenir les promesses du Programme 2030, nous devons redoubler d'efforts pour renforcer nos institutions afin de répondre aux besoins de tous, et en particulier des femmes, des jeunes et des minorités. L'une des épreuves décisives consistera pour nous à garantir la pleine représentation des femmes dans les pays qui s'engagent sur la voie de la paix et de la stabilité.

Troisièmement, nous devons continuer de garantir des ressources suffisantes, prévisibles et durables qui permettront de mener à bien les mandats de développement, de paix et de sécurité en Afrique. À cet égard, je voudrais souligner qu'il est essentiel d'entreprendre une action cohérente entre les objectifs de paix, de développement et d'aide humanitaire sur le continent en formulant une vision commune, en promouvant la complémentarité et en préservant les investissements.

Le Fonds pour la paix de l'Union africaine est un exemple encourageant. J'appelle les membres du Conseil de sécurité à travailler avec le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine pour renforcer les mécanismes de financement des opérations de paix dirigées par l'Union africaine et autorisées par le Conseil de sécurité.

Au Sahel, en collaboration avec l'Union africaine, l'ONU est prête à organiser un forum international avec les États du Groupe de cinq pays du Sahel (G-5 Sahel) et leurs partenaires afin de soutenir les efforts de paix et de développement dans tout le Sahel, en appui à la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel.

Sous la direction des États Membres, nous ne ménagerons aucun effort pour rendre nos partenariats plus efficaces afin d'aider tous les Africains à édifier un continent plus inclusif, prospère, intégré et pacifique, comme le prévoient l'Agenda 2063 et le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

## Annexe II

### **Déclaration de M. Uhuru Kenyatta, Président du Kenya**

Je remercie M<sup>me</sup> Amina Mohammed et M. Donald Kaberuka de leurs exposés instructifs.

Le débat d'aujourd'hui intervient à un moment où le continent africain est à la croisée des chemins.

D'une part, l'Afrique est sur le point de tirer profit de son dividende démographique et des réformes économiques audacieuses qu'elle a entreprises en matière de commerce et d'investissement intra-africains. Notre programme d'intégration progresse et notre solidarité politique s'exprime dans nos réponses collectives à l'insécurité.

D'autre part, le terrorisme et l'insurrection se répandent et posent un défi fondamental à presque toutes les nations du continent. Les conséquences de l'invasion de la Libye en 2011, la montée en puissance d'Al-Qaida et de Daech, la prolifération des armes à feu illicites, les insurrections et l'émergence de groupes terroristes nationaux financés par des acteurs internationaux sont autant de défis socioéconomiques graves pour l'Afrique. La récente recrudescence des coups d'État, que nous pensions appartenir au passé, a exacerbé ces situations négatives.

Après deux décennies de croissance économique rapide, la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) a annulé les gains économiques et replongé un grand nombre d'Africains dans la pauvreté. En outre, les effets des changements climatiques accroissent la fragilité sociale et économique et attisent les rivalités autour des ressources.

Le vide résultant de ces situations défavorables a conduit de nouveaux acteurs extérieurs à intervenir, ce qui a encore aggravé la crise et attiré des rivaux géopolitiques. Comme ce fut le cas pendant la guerre froide, ces rivalités se font au détriment des vies africaines et de notre stabilité.

L'Afrique ne reste pas passive face à ses problèmes. Elle a mis en place une architecture pour la prévention, la gestion et le règlement des conflits et pour la reconstruction après les conflits. Cette architecture a permis de conclure plusieurs accords de paix et de lutter contre l'avancée des groupes terroristes.

Les médiateurs et les soldats de la paix africains ont été héroïques. Je leur rends hommage et je salue les sacrifices qu'ils ont consentis au nom de notre paix, de notre stabilité et de notre sécurité communes.

Néanmoins, je suis sûr que tout le monde sera d'accord avec moi pour dire que cette architecture est mise à rude épreuve par les problèmes actuels. Nous avons rarement connu, par le passé, des situations de crise multiples interagissant comme elles le font actuellement, ou produisant des effets susceptibles de conduire à un état d'urgence continental.

Ce n'est pas seulement un défi pour l'Afrique. À l'échelle mondiale, les réponses multilatérales ne parviennent pas à surmonter la pandémie, les changements climatiques, la crise économique et le terrorisme.

Comme le Secrétaire général nous l'a rappelé dans son récent appel à l'action, nous devons choisir entre « l'effondrement ou la transformation ». Le moment est venu d'adopter une approche audacieuse et visionnaire qui dépasse les seuls intérêts personnels et suscite des réponses multilatérales concertées et durables.

Je propose que nous entamions une conversation sur la manière de renouveler l'architecture de sécurité de l'Afrique grâce à la coopération entre l'ONU, l'Union africaine et les blocs économiques régionaux. Nos efforts pourraient montrer au monde que le leadership mondial peut se montrer à la hauteur des défis actuels.

Ensemble, nous pouvons permettre aux États et régions d'Afrique de surmonter l'insécurité au Sahel, dans la Corne de l'Afrique, en Afrique centrale et dans les pays confrontés à de dangereux groupes d'insurgés et de terroristes. La voie à suivre comporte trois orientations stratégiques, que je souhaite présenter au Conseil de sécurité.

Premièrement, le Conseil doit comprendre que le maintien de la paix en Afrique a fondamentalement changé. La visite du Conseil sur le terrain au Mali et au Niger ce mois-ci, sous la présidence kényane, l'a clairement montré. En plus de leurs activités de supervision des accords de paix, les missions de l'ONU et de l'Union africaine sont de plus en plus confrontées à des groupes terroristes internationaux sophistiqués. Elles ont besoin d'une capacité et de ressources militaires plus importantes pour pouvoir agir avec efficacité dans l'environnement complexe dans lequel elles opèrent.

Souvent, les premières interventions face à ces groupes terroristes sont menées par les Africains. La Force multinationale mixte, dirigée et financée par le Nigéria, est un exemple de réussite manifeste et éloquent. De même, les interventions de l'Autorité intergouvernementale pour le développement et de l'Union africaine en Somalie donnent des résultats. Mais les réponses menées par l'Afrique souffrent d'une insuffisance de ressources financières et technologiques pour venir à bout des groupes terroristes qui sont maintenant bien implantés dans des États fragiles.

Des missions de maintien de la paix de l'ONU, dotées de plus de ressources, sont alors déployées pour soutenir les premiers intervenants africains. Toutefois, leurs mandats ne sont pas adaptés à la situation. Pour que les activités de maintien de la paix soient efficaces, il faut une meilleure harmonisation entre les interventions dirigées par l'Afrique et celles des missions de maintien de la paix de l'ONU.

Ma deuxième recommandation stratégique est que l'inclusivité est essentielle pour que les activités de maintien de la paix aient des effets durables. Ce n'est pas seulement le cas en Afrique. En effet, en raison de la politisation et parfois même de la militarisation des différences identitaires dans les compétitions politiques, le monde devient encore plus divisé. Les principaux moteurs de ce phénomène sont la technologie et les médias sociaux qui favorisent la désinformation et les discours nocifs. Même les démocraties les plus riches et les plus stables découvrent que de dangereuses divisions, produit de l'identité, peuvent menacer les fondements constitutionnels d'un État.

Nous réussissons à surmonter notre insécurité quand nous combinerons l'action militaire à des réformes de gouvernance fondamentales garantissant l'inclusivité pour l'ensemble des appartenances raciales, des origines ethniques, des genres, des croyances religieuses et des situations économiques. L'inclusivité dans la fourniture de services, des fonctions publiques compétentes et non partisans et des politiques et lois équitables sont essentielles. Nous devrions également adopter une culture politique qui décourage la logique du gagnant-perdant dans les sociétés divisées. La gestion pacifique et inclusive de la diversité doit devenir le cœur de l'édification de la nation et de la stabilisation de l'État.

Ma troisième recommandation consiste dans le fait que ce partenariat doit permettre la création d'une multitude d'emplois tirant profit de l'énergie et des compétences des jeunes africains. Un État incapable de fournir des emplois sera constamment menacé par une instabilité due à la frustration et à des sentiments hostiles au pouvoir établi. Notre partenariat avec l'ONU a produit plusieurs

initiatives et réformes sur le thème général de la bonne gouvernance. Il nous faut ajouter des compétences qui fassent de l'inclusion une dimension clef de l'édification de l'État et de la quête de la paix, ainsi que de l'aptitude à assurer une croissance économique durable et à créer des emplois dans les pays jugés à haut risque par les investisseurs mondiaux.

Nous sommes à un moment décisif : « ça passe ou ça casse ». Si le programme vert ne donne pas lieu à une croissance verte et à la création d'emplois verts en Afrique, il échouera à l'échelle mondiale. La population d'Afrique, en croissance rapide, contribuera finalement aux changements climatiques, contre quoi nous devons lutter pour sauver l'Afrique. Dans ce contexte, la vingt-sixième Conférence des États parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui se tiendra prochainement à Glasgow, doit impérativement produire des investissements tangibles et porteurs de transformation dans l'adaptation climatique, afin de permettre une croissance verte forte en Afrique.

Il nous faut également tirer parti des nouveaux investissements de l'Afrique dans l'adaptation aux changements climatiques, y compris l'énergie renouvelable, de manière à stimuler un investissement vert responsable. Cela devrait être la voie suivie, offrant durablement d'amples ressources à l'Afrique ainsi que des emplois et des services aux Africains. Ces réformes d'ordre économique et en matière d'investissement contribueraient notablement à la paix et à la sécurité.

Mes trois grands points vont sans dire à bien des niveaux. Toutefois, il est souvent difficile de voir et de saisir l'évidence quand on est aux prises avec des questions complexes comme celles avec lesquelles nous devons composer quotidiennement.

Je terminerai en proposant des mesures immédiates que nous pouvons prendre afin de donner vie à ces réformes dans le contexte de la coopération entre l'ONU, l'Union africaine et les blocs économiques régionaux.

Agissons sur la base du simple fait que les missions multinationales africaines d'imposition de la paix, qu'il s'agisse du Groupe des cinq pays du Sahel ou de la Mission de l'Union africaine en Somalie, rendent un service capital à la paix et à la sécurité internationales. Elles ne peuvent pas agir pour arrêter des groupes terroristes mondiaux venus d'États surpuissants, sans un financement adéquat, prévisible et durable et sans éléments habilitants et multiplicateurs de force.

Engageons un dialogue structuré sur la manière de faire en sorte que les missions au Sahel, dans la Corne de l'Afrique et en Afrique centrale soient parfaitement adaptées à leurs objectifs. Dans l'intérêt de la paix, nous devrions discuter des contributions mises en recouvrement auprès des États et des réformes que les États et les organisations régionales doivent entreprendre pour assurer l'inclusivité ainsi qu'un développement socioéconomique et des emplois durables.

Je me réjouis d'avance de participer à cette conversation afin que nous puissions coopérer plus efficacement à la recherche de la paix, de la sécurité, de la stabilité politique et de la prospérité économique pour l'Afrique et ses peuples.

**Annexe III****Déclaration de M. Kaïs Saïed, Président de la Tunisie**

[Original : arabe]

Tout d'abord, je tiens à féliciter la République du Kenya d'assurer la présidence du Conseil de sécurité, et je lui souhaite plein succès dans l'examen des questions importantes qu'elle a fait figurer parmi les priorités du Conseil, en particulier celles qui ont trait au continent africain et à la coopération entre l'ONU et l'Union africaine.

Je remercie la Vice-Secrétaire générale de son exposé précieux, et j'exprime une fois de plus l'appréciation de la Tunisie pour les efforts déployés par le Secrétariat afin de servir la paix et la sécurité internationales et de renforcer le rôle de l'ONU et l'action multilatérale.

Je salue la participation du Haut Représentant chargé du Fonds pour la paix de l'Union africaine, Donald Kaberuka, et j'exprime mon appréciation pour les efforts déployés par l'Union afin de servir les causes africaines et de promouvoir la paix et la sécurité sur le continent.

Il y a quelques jours, la communauté internationale a célébré la Journée des Nations Unies à l'occasion du soixante-seizième anniversaire de la création de l'ONU. C'est une bonne occasion de se remémorer les circonstances qui ont poussé à la création de cette institution internationale, les objectifs qui lui ont été fixés et les espoirs placés en elle – promouvoir l'action conjointe, défendre les valeurs de solidarité et de coopération entre les divers peuples du monde, régler pacifiquement les différends et poser les bases d'un développement inclusif et durable.

Ces mêmes objectifs et aspirations inspirent nombre d'organisations régionales qui partagent la vision, la philosophie et la mission de l'ONU. Il est donc naturel que des ponts de coopération et de complémentarité relient ces deux côtés en quête d'objectifs communs.

L'Union africaine est l'une de ces organisations régionales. Ses mécanismes opérationnels et ses buts factuels sont alignés sur ceux de l'ONU. Pour cette raison, la coopération entre les deux organisations présente tous les facteurs requis pour être un modèle réussi et efficace en matière d'efforts concertés pour réaliser les aspirations communes des peuples à la sécurité, à la paix et à la prospérité.

Cependant, ces ambitions se heurtent souvent à divers obstacles et entraves. Malgré les efforts internationaux et régionaux, le continent africain reste le théâtre de nombreux conflits armés, de tensions et de situations d'instabilité, qui entraînent des déplacements forcés, des souffrances parmi les civils et des violations du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme.

Notre continent fait aussi face à des difficultés structurelles qui feront barrage entre lui et la paix et la sécurité durables si l'on ne remédie pas à leurs causes profondes. Ces causes comprennent l'exclusion, la marginalisation, l'absence d'autorité de l'État dans certaines régions et la faible gouvernance. Ces vulnérabilités sont exacerbées par des menaces naissantes et généralisées, tout particulièrement la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et les répercussions des changements climatiques. Ces menaces soulignent clairement la nécessité d'une conception plus large de la paix et de la sécurité et d'une nouvelle approche ancrée dans la solidarité et la coopération entre les nations et les peuples.

Selon nous, il faudrait faire une priorité stratégique du renforcement de la coopération, du partenariat et de la complémentarité entre l'ONU et l'Union africaine afin de gérer les conflits et de promouvoir leur règlement au moyen de nouveaux

mécanismes et d'idées neuves. Cela peut être un outil efficace pour contrer les menaces à la paix et à la sécurité sur tout le continent et en atténuer les répercussions sur le reste du monde.

À cet égard, nous notons avec satisfaction les efforts déployés conjointement par les deux organisations pour avancer sur le volet du règlement politique dans plusieurs pays africains, dont la Libye, le Soudan, le Mali, la République centrafricaine, le Soudan du Sud et la Somalie, ainsi que dans la région du Sahel.

Si nous exprimons notre satisfaction au sujet de la mise en place de mécanismes de consultation entre les deux organisations – y compris les réunions périodiques entre le Conseil de sécurité de l'ONU et le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine –, nous insistons toutefois ici aujourd'hui sur la nécessité de relever le niveau de cette coordination pour opérer un saut quantique dans la coopération entre les deux organisations afin de la porter à de plus hauts niveaux d'intégration et de partage des rôles dans la gestion des conflits et la lutte contre leurs causes sous-jacentes.

L'Union africaine, les organisations africaines et les regroupements économiques régionaux affirment constamment leur disposition à jouer des rôles majeurs dans le traitement des crises sur la scène africaine. Leur familiarité avec la réalité africaine et leur aptitude à gérer ses particularités devraient peut-être leur donner un avantage préférentiel quand il est question d'assumer de plus grandes responsabilités dans ce domaine. Nous sommes favorables à ce qu'il soit donné la priorité à l'intervention de ces organisations quand la chose est possible et au fait de soutenir leurs efforts et initiatives pour régler les conflits et maintenir la paix et la sécurité internationales, conformément au Chapitre VIII de la Charte des Nations Unies.

Nous appelons les membres du Conseil de sécurité, en particulier les rédacteurs, à se coordonner plus largement avec les représentants africains au Conseil quand ils se penchent sur les différentes questions africaines inscrites à son ordre du jour.

Nous estimons également qu'un renforcement de la coordination entre les envoyés spéciaux du Secrétaire général et l'Union africaine créerait plus d'outils efficaces pour la médiation et la promotion du règlement pacifique des conflits. Les envoyés africains auraient une vaste connaissance de la culture locale dans laquelle sont ancrées les relations entre les diverses parties.

Nous réitérons l'appel à fournir un soutien aux opérations d'appui à la paix de l'Union africaine qui sont menées sous l'égide du Conseil de sécurité au moyen des contributions statutaires de l'ONU.

Enfin, nous réaffirmons notre conviction que le traitement des difficultés et de l'instabilité liées aux conflits sur le continent africain requiert une coopération, une coordination et une intégration continues entre les organismes des Nations Unies et les organisations régionales et internationales, dans le cadre d'une approche globale de la paix qui porte non seulement sur la sécurité mais aussi sur les dimensions environnementale, sociale et de développement, dans le droit fil de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons.

**Annexe IV****Déclaration de M. Nguyen Xuan Phuc, du Président du Viet Nam**

C'est un si grand plaisir pour moi de rencontrer à nouveau virtuellement M. Uhuru Kenyatta, Président de la République du Kenya. Je salue le thème hautement pertinent de notre débat d'aujourd'hui. Qu'il me soit permis de remercier le Secrétaire général et les autres intervenants de nous avoir fait part d'informations et de recommandations importantes.

Une Afrique majestueuse, pleine de vitalité, fait depuis longtemps partie intégrante de l'origine de l'histoire humaine, berceau de nombreuses civilisations de l'humanité et porte d'entrée pour le commerce robuste du monde. Avec des ressources naturelles riches et diverses, ce continent est doté d'un potentiel énorme pour le bien-être et pour contribuer à la prospérité du monde. En fait, l'Afrique est de plus en plus reliée aux autres régions dans toutes les dimensions des liens politiques, économiques et commerciaux et des échanges culturels et entre les peuples. En outre, le continent a réalisé nombre d'avancées encourageantes en termes de développement et d'intégration. Avec le rôle central et directeur de l'Union africaine et des organisations sous-régionales, les graines de la paix poussent avec force sur une terre auparavant ravagée par la guerre.

Néanmoins, durant les décennies écoulées, beaucoup de pays africains ont souffert des conséquences durables du colonialisme et de l'esclavage. Les troubles civils, les conflits, le terrorisme et l'extrême violence, la criminalité transnationale, les changements climatiques et l'insécurité alimentaire et hydrique continuent d'évoluer de façon complexe, entravant l'élan du continent vers la croissance. La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) est un fardeau supplémentaire, exposant encore davantage les lacunes du système de gouvernance mondial. Le fait que 90 % de la population africaine n'aient toujours pas reçu la première injection du vaccin est une triste réalité.

À l'heure de la mondialisation, et compte tenu de la large propagation de la COVID-19, si l'Afrique ne peut pas jouir de la paix, de la sécurité et de la stabilité ou maîtriser la pandémie, le monde ne sera pas en sécurité ni capable de maintenir la paix ou de défendre le développement durable. La conscience et la responsabilité exigent que la communauté internationale agisse dans l'unité pour aider les pays africains à accéder aux vaccins, à endiguer la pandémie et à favoriser un relèvement et un développement durables.

Pour accompagner les pays africains dans ces entreprises, je souhaite faire part des recommandations suivantes.

Premièrement, avec la philosophie qui se résume dans la formule « des solutions africaines aux problèmes africains », tous les pays de la région doivent mettre pleinement leurs capacités au profit de l'autonomie et promouvoir le renforcement de la confiance, le dialogue et la réconciliation nationale afin d'éliminer les causes profondes des conflits, telles que la pauvreté, les inégalités et les frictions sociales. La participation et l'autonomisation des femmes et des jeunes devraient être encouragées.

Deuxièmement, tous les pays africains doivent cultiver davantage l'amitié, rehausser la coopération et l'intégration, renforcer le multilatéralisme et défendre le respect du droit international et de la Charte des Nations Unies. Tel est le fondement vital de la paix durable, de la sécurité et du développement durable dans la région et dans le monde entier.

Troisièmement, l'ONU et l'Union africaine doivent être à l'avant-garde en mettant conjointement en œuvre l'initiative Faire taire les armes en Afrique, l'Agenda 2063 et le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Le partenariat stratégique entre le Conseil de sécurité de l'ONU et le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine doit être favorisé de façon globale et efficace, notamment en améliorant les capacités d'alerte rapide concernant les risques de sécurité classiques et nouveaux pour les missions de maintien de la paix en Afrique.

Quatrièmement, l'élargissement de la coopération entre les organisations régionales aidera à augmenter leurs capacités générales de prévention et de règlement des conflits et de réponse aux problèmes régionaux et mondiaux. Le Viet Nam soutient la promotion d'échanges complets et d'une coopération entre l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est et l'Union africaine.

Cinquièmement, garantir la sécurité alimentaire est un pilier important pour favoriser la stabilité socioéconomique et la paix durable. Dans le cadre de la coopération Sud-Sud, le Viet Nam est un partenaire de premier plan de nombreux pays africains dans la production alimentaire et la production de denrées agricoles. Nous continuerons de défendre cette orientation stratégique en matière de coopération.

Les pays africains et le Viet Nam sont fiers de leur amitié traditionnelle et de leur glorieuse histoire de luttes pour la libération nationale et la décolonisation. Malgré notre éloignement géographique, nous nous apportons toujours un appui mutuel et avons les uns pour les autres les sentiments les plus sincères et les plus beaux. Lors de son déplacement dans les pays africains juste après la réunification nationale du Viet Nam, le général Vo Nguyen Giap a dit un jour :

« Je suis venu ici à vous comme un frère à ses frères, camarades d'armes sur le même front, de cœur à cœur ».

De nos jours, dans l'esprit de partenariat pour la paix durable, le Viet Nam reste déterminé à se serrer les coudes avec les pays africains pour surmonter les épreuves, renforcer efficacement la coopération et viser la paix et le développement durable. Nous sommes disposés à partager notre expérience en matière de reconstruction, de réforme et de coopération pour le développement et à faire don de fournitures médicales pour la prévention et la maîtrise de la COVID-19. Actuellement, des officiers et des médecins militaires vietnamiens travaillent dur au sein des missions de maintien de la paix des Nations Unies au Soudan du Sud et en République centrafricaine, et ils continueront de participer à beaucoup d'autres missions sur ce continent.

Le Viet Nam souhaite devenir bientôt un pays observateur après de l'Union africaine et se joindre aux pays africains pour défendre la voix et le rôle des pays en développement dans les forums multilatéraux, en particulier l'ONU.

**Annexe V****Déclaration de M. Ralph E Gonsalves, Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères, de la sécurité nationale, des affaires juridiques et de l'information de Saint-Vincent-et-les Grenadines**

Je remercie mon cher ami et frère, le Président de la République du Kenya, S. E. M. Uhuru Kenyatta. Je lui adresse amour, foi et espoir. Sa contribution de ce matin a été fantastique. Je souscris à tout ce qu'il a souligné dans sa déclaration.

Qu'il me soit permis d'exprimer, au nom de Saint-Vincent-et-les Grenadines, nos plus vifs remerciements à la République du Kenya pour l'organisation de cette discussion importante. Nous remercions également nos intervenants pour leurs observations perspicaces. Je suis particulièrement ému, aussi, par l'exposé d'un autre de mes amis et frères, le Président du Ghana, S. E. M. Nana Addo Dankwa Akufo-Addo.

Une série de problèmes complexes et liés entre eux, du genre le plus ardu, pèsent sur la paix et la sécurité mondiales. Dans les contextes précaires, marqués par des conflits violents, des déplacements généralisés, une famine aiguë et un état de sous-développement, les dangers des changements climatiques et la dégradation de l'environnement se répandent plus abondamment, avec les résultats socioéconomiques et politiques les plus dévastateurs.

Sur tout le continent africain, les appels lancinants à de nouvelles initiatives et à des engagements renouvelés de la part de la communauté internationale dans son ensemble sont immanquables. À l'évidence, les positions et priorités de l'Union africaine, en particulier l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons et l'initiative Faire taire les armes, constituent le plan le plus concret pour garantir la paix et la stabilité sur le continent. Donc, les injustices historiques et les contradictions contemporaines de l'ordre multilatéral actuel exigent que les solutions locales aux problèmes du continent africain soient pleinement adoptées, renforcées et promues. Durant la présente Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine, le développement et les solutions réparatrices pour tous les peuples africains doivent être appuyés en tant que priorités vitales.

Les pays africains ont une vaste et riche expérience de l'édification d'États pacifiques, ordonnés et viables dans le cadre de leurs luttes postcoloniales. Le savoir-faire approfondie de l'Union africaine en matière de diplomatie régionale, de médiation, de réconciliation, de justice transitionnelle, de gouvernance et de réforme du secteur de la sécurité, ainsi qu'en ce qui concerne les initiatives de désarmement, de démobilisation et de réintégration, a permis la mise en place de processus de paix et de transitions politiques efficaces dans de nombreux contextes. Ces efforts doivent bénéficier d'un appui politique et financier accru, par tous les moyens pratiques.

Le financement durable des opérations de paix dirigées par l'Union africaine et les mesures visant à garantir un financement adéquat, prévisible et fiable des initiatives de consolidation de la paix dans les pays africains doivent également être considérés comme des impératifs urgents par la communauté internationale. Par ailleurs, les principaux donateurs, en particulier les pays développés et les institutions financières internationales, doivent renforcer leurs engagements en matière d'aide internationale au développement, éliminer les obstacles aux financements concessionnels et ouvrir de nouvelles voies pour que les pays africains atteignent les objectifs de développement durable conformément à leurs priorités et perspectives nationales.

Au niveau institutionnel, le partenariat stratégique entre l'ONU et l'Union africaine reste indéniablement essentiel à la consolidation et au maintien de la paix. Ce partenariat doit être encore élargi, avec la participation systématique

d'organisations et de mécanismes sous-régionaux, notamment la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, la Communauté de développement de l'Afrique australe, l'Autorité intergouvernementale pour le développement. Les activités de prévention des conflits, de maintien de la paix, de consolidation de la paix et l'ensemble des activités menées dans le cadre du lien entre sécurité, développement et action humanitaire sont plus efficaces lorsqu'elles sont conduites par un consortium large et inclusif de parties prenantes. Les contributions des acteurs régionaux et sous-régionaux à ces processus sont inégales.

Le Conseil de sécurité et le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine doivent continuer d'examiner toutes les modalités de partage d'informations, en particulier par des visites conjointes sur le terrain. Il faut également rechercher un engagement institutionnel conjoint, de manière concertée et pragmatique, pour faire face aux défis émergents et lourds de conséquences tels que les changements climatiques et la dégradation de l'environnement. Les effets des changements climatiques sur la paix et la sécurité sur le continent sont incontestables. Parmi les autres domaines nécessitant une action coordonnée figurent la lutte antimines, le terrorisme, la piraterie et la criminalité organisée.

Les changements climatiques, les avancées technologiques et d'autres facteurs aggravants sont en train de modifier profondément et de redéfinir la situation au regard des conflits. Toutefois, malgré la nature changeante des conflits, assurer la sécurité reste, par essence, un exploit qui ne peut être accompli que collectivement. Nous devons travailler ensemble, avec une vigueur renouvelée et une solidarité sans faille, pour étendre nos engagements multilatéraux, renforcer la coopération aux niveaux régional et sous-régional et apporter la paix et la sécurité à tous les pays et à tous les peuples.

## Annexe VI

### **Déclaration de M. Jonas Gahr Støre, Premier Ministre de la Norvège**

Qu'il me soit tout d'abord permis de vous remercier, Monsieur le Président, ainsi que le Kenya, d'avoir organisé ce débat qui tombe à point nommé. Je remercie également les intervenants. Par les opérations de paix qu'elle mène et les efforts qu'elle déploie pour prévenir, atténuer et régler les conflits, l'Union africaine est un partenaire important du Conseil de sécurité. Au cours de l'année écoulée, l'Union africaine et le Conseil ont été confrontés à un certain nombre de situations imprévues, complexes et difficiles, notamment celle concernant le Tigré.

Nous saluons le rôle de premier plan que joue l'Union africaine concernant les conflits africains, comme l'ont démontré les mesures fermes prises par son Conseil de paix et de sécurité en réponse au coup d'État militaire en cours au Soudan. Le Conseil de sécurité et le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine doivent continuer de travailler ensemble pour soutenir le peuple soudanais.

Les défis mondiaux auxquels nous sommes confrontés ont des effets disproportionnés en Afrique. La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) continue sans relâche de faire des ravages sur le continent. Il existe une inégalité flagrante dans la distribution des vaccins. Nous devons œuvrer à garantir un accès équitable aux vaccins, aux tests et aux traitements, à la fois par solidarité et en reconnaissance de notre interdépendance mutuelle. Nous saluons le rôle des Centres africains de prévention et de contrôle des maladies, qui ont mobilisé les États Membres et dirigé la riposte à la pandémie. L'Organisation mondiale de la Santé est un partenaire clef dans ces efforts et nous rappelle l'importance du partenariat entre l'ONU et l'Union africaine. La Norvège continuera de travailler avec ses partenaires sur les questions de santé mondiale, comme nous l'avons fait avec l'Afrique du Sud au sein du Conseil de facilitation du Dispositif pour accélérer l'accès aux outils de lutte contre la COVID-19.

Dans deux jours, les dirigeants mondiaux se réuniront à Glasgow pour discuter des changements climatiques, la question déterminante de notre époque. Leurs liens avec la sécurité sont clairs. Plus de la moitié des 20 pays considérés comme les plus vulnérables aux changements climatiques sont également touchés par des conflits armés. Je suis reconnaissant au Kenya, au Niger, à la Tunisie et à Saint-Vincent-et-les Grenadines pour le rôle de premier plan qu'ils ont joué s'agissant d'accorder aux effets des changements climatiques une place plus importante dans l'ordre du jour du Conseil de sécurité.

Il ne fait aucun doute que les partenariats stratégiques peuvent aider l'Afrique à réaliser ses ambitions et à trouver des solutions aux défis urgents. Nous nous félicitons de l'Agenda 2063 de l'Union africaine et de son initiative visant à « Faire taire les armes ». Les armes ne seront pas réduites au silence sans la participation pleine et véritable des femmes, sur un pied d'égalité avec les hommes, ni sans leur leadership. C'est essentiel pour garantir une paix durable. Nous félicitons les 30 États membres de l'Union africaine qui ont élaboré des plans d'action nationaux sur les femmes et la paix et la sécurité, sur la base des résolutions adoptées par le Conseil. Le Groupe des Sages et FemWise-Africa, le réseau des médiatrices africaines, jouent un rôle important dans la prévention des conflits et la médiation.

Notre objectif commun, c'est la prévention ou l'endiguement des conflits. Des partenariats efficaces ont été mis en place entre des envoyés des Nations Unies, des représentants de l'Union africaine et des organisations sous-régionales en vue d'atteindre cet objectif. La protection des civils doit être au cœur de tous nos efforts.

Les pays africains jouent un rôle essentiel dans les opérations de paix. Un partenariat solide avec l'Union africaine est l'une des clefs du succès. Pour sa part, la Norvège entend continuer de contribuer aux opérations de paix des Nations Unies.

L'ONU et la Commission de l'Union africaine ont réalisé d'importants progrès s'agissant de promouvoir une coopération plus structurée et plus stratégique. La Norvège appuie volontiers leurs efforts. Nous avons maintenant besoin d'un appui politique accru de la part des États Membres. Il est de notre responsabilité commune de renforcer la coopération entre le Conseil de sécurité et le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine. C'est pourquoi la Norvège recommande, premièrement, qu'ils se réunissent plus régulièrement; deuxièmement, qu'ils effectuent davantage de visites conjointes; et, troisièmement, que le Conseil de sécurité invite plus fréquemment des représentants de l'Union africaine et des communautés économiques régionales à présenter des exposés.

L'Afrique abrite une population jeune et en pleine croissance. Les Africains aspirent à ce que leur continent atteigne la stabilité et le progrès socioéconomique et réalise sa véritable promesse. La paix et la stabilité sont les éléments les plus importants pour leur permettre de réaliser cette ambition. Les pays africains apportent un éclairage essentiel, et il est primordial de coopérer avec eux pour traiter les questions de sécurité sur le continent. C'est pourquoi la Norvège appuie les efforts visant à élargir le Conseil et à y augmenter le nombre de membres africains permanents et non permanents.

## Annexe VII

### **Déclaration de M. Subrahmanyam Jaishankar, Ministre des affaires étrangères de l'Inde**

Je voudrais tout d'abord féliciter le Président Kenyatta pour la manière remarquable dont son pays dirige le Conseil de sécurité pendant le mois d'octobre. Sa délégation s'est concentrée sur certaines des questions thématiques les plus pressantes, et a récemment organisé une excellente visite de tous les membres du Conseil en République centrafricaine et au Mali, qui a été d'une grande utilité pour comprendre la situation sur le terrain.

Je vous félicite également, Monsieur le Président, d'avoir dirigé les discussions d'aujourd'hui, en particulier sur l'important sujet de la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et les organisations régionales et sous-régionales, l'accent étant particulièrement mis sur l'Union africaine. Compte tenu des évolutions récentes des situations sur le continent africain, le thème du renouvellement de la solidarité pour parvenir à la paix et à la sécurité dans un contexte marqué par des conflits en mutation tombe à point nommé et est même extrêmement approprié.

Je tiens également à remercier M. Donald Kaberuka, Haut Représentant de l'Union africaine chargé du Fonds pour la paix, de son exposé précieux et éclairant.

La communauté internationale doit prêter une attention particulière à la voix et à la sagesse de l'Afrique. Personne ne peut mieux connaître l'Afrique que les Africains eux-mêmes. L'histoire nous a montré que proposer des solutions extérieures aux problèmes africains, sans faire participer les Africains, ne sert pas les intérêts des Africains. Il faut renoncer à cette approche biaisée.

Ce changement doit commencer ici, au sein même du Conseil de sécurité. Étant donné que près de 70 % des résolutions attribuant des mandats au titre du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies concernent l'Afrique, il est fondamental d'établir un partenariat solide et efficace entre l'Organisation des Nations Unies et l'Union africaine. Bien que nous disposions de mécanismes de coopération largement fondés sur les principes énoncés dans le Chapitre VIII de la Charte, il est indéniable que le refus persistant d'accorder aux États africains une représentation dans la catégorie des membres permanents, bien qu'ils représentent plus d'un quart des Membres de l'ONU, entache la crédibilité collective du Conseil. L'Inde, qui a toujours appuyé le Consensus d'Ezulwini et appelé à une représentation permanente de l'Afrique au sein d'un Conseil élargi, estime qu'il est temps de dénoncer ceux qui refusent cette option en repoussant sans cesse l'échéance et qui perpétuent une injustice historique.

Aujourd'hui en Afrique, les valeurs démocratiques sont le moteur des efforts déployés pour relever efficacement les défis de la paix et de la sécurité. Cela apparaît clairement à travers le rôle accru de l'Union africaine dans le cadre de l'Architecture africaine de paix et de sécurité et dans le succès de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM), ainsi qu'à travers ses efforts de médiation en Libye. L'Union africaine bénéficie des efforts de diplomatie préventive et de médiation menés avec compétence par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, la Communauté de développement de l'Afrique australe et l'Autorité intergouvernementale pour le développement, qui jouent toutes un rôle essentiel dans la promotion des efforts de paix dans leurs régions respectives. Nous devons être conscients de cette réalité, et cet esprit de partage des charges doit continuer d'animer l'approche des priorités en matière de paix et de sécurité.

L'expérience de l'Inde lui permet de comprendre que les causes profondes des conflits en Afrique résident dans son histoire coloniale. S'agissant de la question qui nous occupe, j'estime que les cinq points suivants méritent d'être examinés.

Premièrement, sur les questions liées à la paix et à la sécurité, le Conseil de sécurité doit respecter l'approche régionale adoptée par les pays concernés et travailler en collaboration avec les organisations régionales pour relever ces défis communs.

Deuxièmement, la propagation du terrorisme sur le continent, comme en témoignent les défis auxquels nous sommes confrontés au Sahel, en Somalie, en Afrique centrale et en Afrique de l'Est, est une source de grave préoccupation. Les initiatives entreprises par l'AMISOM, la Force conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel et la Force multinationale mixte doivent bénéficier d'un appui renforcé de la part du Conseil de sécurité et de la communauté internationale. Nous souscrivons à l'appel lancé par le Secrétaire général pour qu'un appui soit apporté aux opérations africaines de lutte contre le terrorisme par un financement durable, y compris par le biais des contributions statutaires.

Troisièmement, les opérations de maintien de la paix et les missions politiques spéciales des Nations Unies doivent être dotées des mandats et des ressources nécessaires pour qu'elles puissent s'acquitter de leurs mandats. Notre expérience du maintien de la paix en Afrique montre que les missions ont souvent du mal à exécuter des mandats ambitieux. Les missions de maintien de la paix doivent avoir une stratégie de sortie claire et bien pensée.

Quatrièmement, si le partenariat stratégique entre l'ONU et l'Union africaine s'est étendu au fil des ans, les efforts collectifs de consolidation de la paix restent à la traîne dans d'autres domaines. Il importe d'instaurer un partenariat plus constructif entre l'ONU et l'Union africaine en matière de consolidation de la paix, sur la base d'une coopération interinstitutionnelle mettant à profit les atouts de chaque organisation afin qu'elles fournissent des efforts complémentaires pour atteindre l'objectif ultime de paix et de sécurité dans la région.

Enfin, afin de régler les questions qui divisent le Conseil de sécurité et le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, il importe de redynamiser et de renforcer les mécanismes de liaison. Les membres africains du Conseil de sécurité peuvent jouer un rôle important à cet égard. Il est important de tenir compte de l'avis des États Membres de la région au moment de décider de la nomination d'envoyés spéciaux du Secrétaire général ou de la réduction des effectifs des missions de maintien de la paix et des missions politiques en cours.

L'Inde et l'Afrique entretiennent une relation singulière et historique. En 2018, le Premier Ministre Narendra Modi a énoncé notre approche de ce partenariat à travers nos 10 principes directeurs de l'attachement de l'Inde à l'Afrique. Nous avons travaillé avec l'Afrique en tenant compte de ses priorités, de son confort et de ses aspirations. Nous sommes déterminés à favoriser l'essor de l'Afrique, que nous considérons comme essentiel à une véritable multipolarité de l'ordre mondial. L'Inde a toujours apporté son appui sans conditions ni arrière-pensées, comme en témoignent nos 184 projets dans 41 pays africains, mis en œuvre dans le cadre de financements à des conditions concessionnelles. En témoignent également les médicaments, les vaccins, les équipements de santé, les ambulances, les véhicules et les céréales alimentaires que nous avons fournis à de nombreux pays africains. Les centres de formation professionnelle et de technologies de l'information mis en place dans toute l'Afrique, les 50 000 places d'enseignement et de formation offertes au cours des cinq dernières années et les programmes d'éducation et de santé numériques lancés avec 19 partenaires africains sont la preuve de cet appui. Nos échanges commerciaux et technologiques ne cessent de croître, parallèlement au resserrement des liens politiques et entre les peuples.

Sur ces mots, je voudrais conclure en réaffirmant l'attachement constant et inébranlable de l'Inde à un partenariat efficace entre l'ONU et l'Union africaine. Nous sommes convaincus que ce partenariat est essentiel pour intervenir de manière collective, cohérente et décisive afin de prévenir, gérer et régler les conflits violents et de promouvoir la paix et le développement en Afrique.

## Annexe VIII

### **Déclaration de M. Simon Coveney, Ministre des affaires étrangères et de la défense de l'Irlande**

Nous vous sommes très reconnaissants, Monsieur le Président, d'avoir organisé et dirigé cette importante réunion aujourd'hui pendant la présidence du Conseil de sécurité par votre pays.

Le multilatéralisme est depuis longtemps au cœur de la politique étrangère de l'Irlande. Nous comprenons l'importance et le pouvoir de la coopération entre les nations pour relever nos défis communs. C'est avec plaisir que nous avons participé aux discussions sur la déclaration du Président faite aujourd'hui (S/PRST/2021/21), que nous appuyons sans réserve. Je ferai aujourd'hui trois remarques sur le thème de la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Union africaine : sur la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) ; sur la coopération en temps de crise ; et sur la nécessité que la paix soit inclusive.

Premièrement, la pandémie de COVID-19 a mis en évidence le fait qu'une action coordonnée est bien plus puissante et efficace qu'une action unilatérale. Au niveau régional, l'Union africaine a joué son rôle en coordonnant les mesures prises en Afrique en réponse à la COVID-19. Au niveau international, le système multilatéral doit répondre à la COVID-19 en reconstruisant en mieux et d'une manière plus respectueuse de l'environnement. Cela suppose un allègement de la dette. Cela suppose un accès équitable aux vaccins et à un financement durable. Et cela suppose une reprise respectueuse de l'environnement pour relever le défi des changements climatiques. La paix et la sécurité en Afrique, et ailleurs, en dépendent.

Le Mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins contre la COVID-19 est un élément essentiel de la lutte multilatérale contre une menace mondiale. Il a le potentiel d'incarner la solidarité multilatérale dans ce qu'elle a de meilleur. Cependant, des ressources supplémentaires et un meilleur accès aux stocks de vaccins sont nécessaires pour permettre au Mécanisme COVAX de remplir son mandat. Nous devons également œuvrer au renforcement des systèmes de santé afin qu'ils aient la capacité de déployer à grande échelle les programmes de vaccination contre la COVID-19 à mesure que les livraisons de vaccins augmentent. Dans le cadre de ces efforts, il est indispensable de renforcer les partenariats avec l'Union africaine.

L'Irlande a participé à la réunion ministérielle entre l'Union africaine et l'Union européenne qui s'est tenue au Rwanda en début de semaine. La paix, la sécurité, la gouvernance et l'appui au relèvement après la pandémie ont été au centre de nos discussions. Le partenariat entre l'Union africaine et l'Union européenne est un excellent exemple de la manière dont des organisations régionales peuvent travailler ensemble pour appuyer l'application des résolutions du Conseil de sécurité et la réalisation des buts énoncés dans la Charte des Nations Unies.

Deuxièmement, le renforcement de la coopération entre l'ONU et l'Union africaine est un outil essentiel pour orienter la façon dont nous répondons aux crises. Cela se traduit par un dialogue de plus en plus stratégique entre le Conseil de sécurité et le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine. L'Union africaine et les organisations régionales en Afrique jouent un rôle déterminant dans la réponse aux crises et la construction d'une paix durable, notamment en encourageant la bonne gouvernance et les transitions démocratiques.

Ensemble, face à des crises, l'ONU et l'Union africaine peuvent faire des efforts concertés en faveur de la paix. Cette semaine encore, le Conseil de sécurité et le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine se sont réunis d'urgence en réponse au coup d'État au Soudan qui menace de faire dérailler la fragile transition démocratique du pays. Ensemble, nous devons travailler d'arrache-pied pour remettre sur les rails cette transition qui a tant promis au peuple soudanais.

En Éthiopie, nous avons affaire à un conflit qui ne montre aucun signe d'apaisement, près d'un an après qu'il a commencé. Il en résulte une grave crise humanitaire que l'Irlande et d'autres pays n'ont cessé de rappeler au Conseil de sécurité. Nous avons urgemment besoin d'un accès humanitaire complet, sans entrave et sûr – comme l'exige le droit international humanitaire – et d'un cessez-le-feu immédiat et pérenne. Ce sont là quelques-unes des principales demandes formulées par le Secrétaire général Guterres. Le Président Obasanjo, Haut Représentant de l'Union africaine pour la Corne de l'Afrique, jouera un rôle essentiel dans la réalisation de ces objectifs. Il a notre soutien total, et doit avoir le soutien total de l'ensemble du système des Nations Unies. Il reconnaît, comme nous, que les pays de la région ont un rôle crucial à jouer pour instaurer la paix que nous souhaitons tous.

Le chemin qui mène à la paix est rarement aisé. Il doit être soutenu tout au long du trajet pour avoir les meilleures chances de réussite. L'Irlande reconnaît la nécessité d'un financement prévisible et durable pour les opérations de soutien à la paix menées par l'Union africaine.

Le maintien de la paix doit également être associé à la consolidation de la paix afin de mettre fin à la violence, de prévenir les conflits et de pérenniser la paix. L'Union africaine et l'ONU doivent approfondir et renforcer leur coopération pour veiller à ce que les transitions de mission se déroulent de manière responsable, coordonnée et progressive, en fonction des besoins sur le terrain et dans le respect des droits de l'homme, conformément à la résolution 2594 (2021). Pendant plus de six décennies, des Irlandais et des Irlandaises ont servi dans des opérations de paix des Nations Unies aux côtés de soldats de la paix africains, et nous continuerons d'apporter notre contribution.

Enfin, il importe de noter que les efforts de consolidation de la paix sont plus efficaces lorsqu'ils sont inclusifs. Nous savons, de par notre expérience vécue sur l'île d'Irlande, que les femmes ont un rôle central à jouer dans l'établissement et la pérennisation de la paix. Elles doivent tout simplement être présentes à la table des négociations. Nous savons que plus leur participation à ces efforts est importante, plus nous avons de chances de parvenir à une paix durable sur le long terme. En effet, le monde regorge d'exemples du travail extraordinaire que les femmes et les jeunes accomplissent dans des circonstances difficiles. Je les remercie pour leur engagement et leur persévérance. La semaine dernière, le Conseil a entendu Bineta Diop, l'Envoyée spéciale de l'Union africaine pour les femmes, la paix et la sécurité (voir S/PV.8886), qui a rappelé le travail impressionnant réalisé en Afrique pour faire avancer le programme pour les femmes et la paix et la sécurité. Il incombe à l'ensemble de la communauté internationale d'investir dans ce programme, et la coopération entre l'ONU et l'Union africaine est essentielle pour placer les femmes, la paix et la sécurité au cœur des opérations de paix et de la gestion des crises.

Les voix des jeunes, de la société civile, des acteurs politiques et des organisations non gouvernementales sont d'une importance capitale. Nous devons garantir la protection des espaces dans lesquels ils peuvent se faire entendre. Ils ont parlé haut et fort de l'incidence des changements climatiques, qui aggravent les conflits et l'insécurité sur le continent africain, et nous saluons les initiatives vitales prises par l'Union africaine pour y remédier. L'Irlande est fière d'assurer, avec le Niger, la coprésidence du Groupe informel d'experts sur le climat et la sécurité. Les États africains qui sont en première ligne des changements climatiques demandent que des mesures plus importantes soient prises, et le Conseil doit écouter, et il reconnaître la responsabilité qui lui incombe à cet égard. L'Irlande continuera de travailler avec tous les membres du Conseil pour faire avancer ce programme.

Les défis auxquels nous devons faire face sont plus complexes et liés que jamais. Ce n'est qu'en travaillant ensemble que nous pourrons les relever. L'Irlande se réjouit de continuer de soutenir une relation toujours plus profonde entre l'Union africaine et l'ONU.

**Annexe IX****Déclaration de M<sup>me</sup> Vicky Ford, Ministre pour l'Afrique au Ministère des affaires étrangères, du Commonwealth et du développement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.**

La coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Union africaine est indispensable pour parvenir à l'édification d'un continent plus sûr, plus vert, plus sain, plus ouvert et plus résilient. Je voudrais faire quatre observations essentielles à cet égard.

Premièrement, je tiens à rappeler l'importance de la collaboration pour promouvoir et consolider la démocratie, les droits de l'homme, la bonne gouvernance et l'état de droit. Le Royaume-Uni condamne fermement l'arrestation par l'armée de membres civils du Gouvernement de transition du Soudan. Nous sommes profondément préoccupés par les rapports faisant état de tirs sur des manifestants. De tout temps, le Royaume-Uni a fermement défendu une transition démocratique et pacifique au Soudan. Les actes posés récemment par l'armée représentent une trahison inacceptable du peuple soudanais et de son cheminement vers la démocratie, et je me félicite de la réponse énergique de l'Union africaine et de la décision qu'elle a prise de suspendre le Soudan.

Deuxièmement, je tiens à souligner l'importance de la collaboration entre l'ONU et l'Union africaine pour promouvoir des solutions politiques aux conflits. La situation dans le nord de l'Éthiopie est absolument inacceptable. Je suis horrifiée par les conséquences sur le plan humanitaire. Plus de 5 millions de personnes dans le Tigré ont besoin d'une aide de toute urgence, mais moins de 10 % de leurs besoins humanitaires sont satisfaits. Des rapports crédibles continuent de faire état de l'utilisation odieuse de la violence sexuelle comme arme de guerre, en particulier à l'encontre des femmes et des filles. Nous soutenons les efforts visant à sauver des vies sur le terrain, et je réitère nos appels à un cessez-le-feu immédiat, à l'accès humanitaire et au dialogue. Je salue les efforts de l'Envoyé spécial de l'Union africaine, M. Obasanjo, et d'autres personnes pour promouvoir le dialogue entre les parties au conflit dans le Tigré. Nous devons intensifier ces efforts. Il est absolument vital qu'ils donnent des résultats.

Troisièmement, je tiens à insister sur l'importance que nous attachons au rôle de l'Union africaine dans les opérations de paix. Je rends hommage aux efforts des pays qui fournissent des forces de police et des contingents à la Mission de l'Union africaine en Somalie, et nous attendons avec impatience de recevoir la proposition conjointe de l'ONU et de l'Union africaine pour une mission de remplacement dirigée par l'Union africaine. Celle-ci doit être basée sur un modèle soutenu par toutes les parties prenantes clefs, y compris les Somaliens.

Enfin, je tiens à relever l'importance du partenariat entre l'ONU et l'Union africaine pour relever les défis mondiaux qui menacent la paix et la stabilité de l'Afrique et œuvrer en faveur d'un avenir plus stable et plus prospère. Lors de ma récente visite en Afrique du Sud, au Lesotho et en Eswatini, j'ai pu constater par moi-même les effets de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et des changements climatiques. Le Royaume-Uni soutient les ripostes africaines à ces problèmes. Nous avons fourni 27 millions de dollars au Fonds de l'Union africaine pour la riposte à la COVID-19. Nous sommes l'un des principaux donateurs du Mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins contre la COVID-19, qui a aidé 47 pays africains à accéder à environ 65 millions de doses de vaccin. Nous continuerons de soutenir ce travail vital.

Par ailleurs, nous travaillons avec l'Union africaine pour soutenir son plan d'action pour la relance verte et pour présenter l'action africaine pour le climat à la vingt-sixième Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques qui se tiendra à Glasgow.

Nous fournissons une assistance technique pour la Zone de libre-échange continentale africaine. Le Royaume-Uni a été le premier pays non africain à signer un accord de partenariat. Cet accord offre d'énormes possibilités – un marché commun africain aurait un produit intérieur brut combiné de 2 500 milliards de dollars et, une fois pleinement mis en œuvre, il pourrait entraîner une augmentation de 33 % du commerce intra-africain. Nous assumons la présidence du Groupe des Sept et cela nous permet de travailler avec les institutions de financement du développement pour stimuler les investissements dans les pays africains.

De plus, nous soutenons l'autonomisation des femmes et des filles africaines, notamment par l'éducation. L'éducation et l'autonomisation des filles sont absolument indispensables si l'on veut que les pays réalisent pleinement leur potentiel. Le Sommet mondial sur l'éducation, que le Premier Ministre Boris Johnson a eu l'honneur de coorganiser avec le Président du Conseil de sécurité en juillet, a permis de récolter la somme record de 4 milliards de dollars, dont une promesse de 600 millions de dollars de la part du Royaume-Uni. Cela permettra à 88 millions d'enfants supplémentaires, dont plusieurs millions de filles en Afrique, d'être scolarisés d'ici à 2025. Le partenariat entre l'ONU et l'Union africaine est une plateforme cruciale pour tous ces efforts, et le Royaume-Uni continuera de lui apporter son plein soutien.

**Annexe X****Déclaration de M. Andres Rundu, Vice-Ministre des affaires étrangères de l'Estonie**

C'est un grand honneur pour moi de participer au présent débat de haut niveau organisé par le Kenya. Le moment est venu de débattre de la nécessité de renforcer notre coopération et de renouveler la solidarité. Notre monde devient de plus en plus complexe, des défis tels que la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et les changements climatiques ayant des incidences manifestes sur la paix et la sécurité internationales. Le débat d'aujourd'hui sur le renforcement de la coopération avec les organisations régionales et le renouvellement de la solidarité est donc très opportun et pertinent. La coopération entre l'ONU et l'Union africaine est essentielle au maintien de la paix et de la sécurité. L'Estonie estime que pour contribuer à la prévention des conflits, nous devons nous concentrer sur trois domaines prioritaires.

Premièrement, une plus grande coopération est nécessaire pour lutter contre les changements climatiques. Les effets néfastes des changements climatiques ont déjà eu de lourdes conséquences, notamment en Afrique. Un nouveau rapport de l'ONU souligne que l'Afrique est particulièrement exposée à l'insécurité alimentaire, à la pauvreté et aux déplacements de populations en raison des changements climatiques. La coopération entre l'ONU et l'Union africaine doit être axée sur la lutte contre les changements climatiques, l'un des plus grands défis de notre époque.

Deuxièmement, le respect et la protection des droits humains sont les pierres angulaires des efforts visant à instaurer une paix et une sécurité durables en Afrique. La faiblesse de l'état de droit et des institutions judiciaires est l'une des principales raisons pour lesquelles les garanties en matière de droits humains sont insuffisantes. La mise en place de dispositifs justes et fiables d'application du principe de responsabilité pour les violations graves sur tout le continent doit être l'une de nos priorités stratégiques dans le cadre de la collaboration entre l'ONU et l'Union africaine.

Troisièmement, l'autonomisation des femmes et des jeunes doit être au cœur de nos efforts de coopération. Encore une fois, sans la participation pleine, véritable et effective des femmes et des jeunes, il n'est pas réaliste d'espérer construire des sociétés viables et une paix durable. Davantage doit être fait à cet égard. L'Estonie est convaincue qu'en déployant de véritables efforts et en accordant la priorité à cette question, nous pouvons faire davantage dans le cadre de la coopération entre l'ONU et l'Union africaine.

Le débat de ce jour a pour objectif de sensibiliser le public à ces tendances et d'en dresser le bilan. La situation est alarmante, et nous devons agir ensemble. La région du Sahel est particulièrement vulnérable à ces évolutions négatives. L'Estonie apporte son soutien à la région en participant à diverses missions au Sahel. Oui, des solutions africaines sont nécessaires pour régler les problèmes africains, mais dans le même temps, il s'agit aussi de notre responsabilité collective, car aucun État ne doit être laissé seul face aux défis mondiaux. L'architecture de sécurité est bien en place. L'ONU et l'Union africaine œuvrent de concert. L'Afrique est une partie prenante importante des efforts internationaux de consolidation de la paix. La Position africaine commune sur le dispositif de consolidation de la paix de l'ONU appelle à des efforts accrus pour mettre en œuvre l'Agenda 2063. Cela inclut le programme phare intitulé « Faire taire les armes ». S'il appartient aux dirigeants africains de définir comment faire taire les armes, la communauté internationale est là pour les aider.

Nous encourageons les organisations régionales et sous-régionales à tirer pleinement parti de leur avantage comparatif. Nous nous félicitons également de la poursuite des efforts importants déployés par l'Union africaine et les organisations

sous-régionales et du renforcement de leur rôle en matière de maintien de la paix. La Mission de l'Union africaine en Somalie et la Force conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel sont des exemples de coopération réussie avec les organisations régionales. Nous devons garantir une transition efficace et ordonnée dans le cadre du renouvellement de leur mandat, afin de consolider les acquis dans les domaines de la paix et du développement et de réduire le risque de reprise des conflits et d'insurrection.

Pour conclure ma déclaration sur le rôle de l'Afrique dans le maintien de la paix et de la sécurité, il est pertinent de rappeler le récent rapport du Secrétaire général intitulé *Notre Programme commun (A/75/982)*, qui note que le Conseil de sécurité pourrait être rendu plus représentatif des réalités du XXI<sup>e</sup> siècle au moyen de réformes telles que l'élargissement de sa composition, y compris une meilleure représentation de l'Afrique. L'Estonie souscrit à cette évaluation.

**Annexe XI****Déclaration de M. Zhang Jun, Représentant permanent de la Chine auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : chinois]

Je me félicite de la participation de S. E. le Président Kenyatta qui préside la réunion d'aujourd'hui, et je remercie la Vice-Secrétaire générale, Amina Mohammed, et Donald Kaberuka, Haut Représentant de l'Union africaine chargé du Fonds pour la paix, de leurs exposés. Nous saluons également la présence du Président Akufo-Addo, du Ghana, à cette réunion.

L'ONU et l'Union africaine sont de proches partenaires. Au vu de l'évolution radicale de la situation politique et socioéconomique, tant au niveau mondial qu'en Afrique, et des nouveaux défis qui se présentent, l'ONU et l'Union africaine doivent plus que jamais renforcer leur coopération. L'initiative du Kenya d'organiser la présente réunion de haut niveau nous offre une occasion importante de débattre de la manière dont l'ONU et l'Union africaine peuvent s'adapter à la nouvelle situation et mieux maintenir la paix et la sécurité en Afrique. Nous sommes d'avis que les deux parties doivent coopérer étroitement dans les domaines suivants.

Premièrement, nous devons aider l'Afrique à surmonter au plus vite la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Les dirigeants des pays africains ont exprimé ce point de vue lors du débat général de l'Assemblée générale de cette année. Selon les estimations de l'Organisation mondiale de la Santé, près de 6 milliards de doses de vaccins ont été administrées dans le monde, dont seulement 2 % en Afrique. Le continent africain s'est fixé pour objectif de vacciner 40 % de la population d'ici à la fin de l'année, mais il manque jusqu'à 500 millions de doses de vaccin. Nous appelons les pays développés à cesser de stocker des vaccins, à augmenter leur aide à l'Afrique et à distribuer rapidement des vaccins sûrs et abordables en Afrique. Il est essentiel de veiller à ce que les pays en développement, y compris les pays africains, soient exemptés des droits de propriété intellectuelle sur les vaccins, et de garantir la production locale de vaccins. Il s'agit d'un élément clef pour aider l'Afrique à surmonter la pandémie et à faire face à d'éventuelles nouvelles épidémies à l'avenir.

Depuis le début de la pandémie, la Chine fournit du matériel antiépidémique à l'ensemble de l'Afrique. Le vaccin chinois contre la COVID-19 a été distribué dans plus de 40 pays africains. Grâce à l'aide de la Chine, la construction du siège des Centres africains de prévention et de contrôle des maladies s'accélère. Soutenue par la Chine, une usine locale de vaccins en Égypte a été officiellement créée et a commencé à produire. La Chine continuera d'aider l'Afrique en prenant des mesures concrètes pour remporter la victoire finale dans la lutte contre la pandémie.

Deuxièmement, nous devons aider l'Afrique à résoudre ses problèmes en suspens dans le domaine de la paix et de la sécurité. L'Union africaine et les organisations sous-régionales présentent des avantages géographiques, historiques et culturels et peuvent jouer un rôle unique dans le règlement des questions litigieuses en Afrique. Les opérations de paix de l'Union africaine en Somalie et au Sahel, qui visent à répondre activement aux problèmes de sécurité, constituent une part importante du règlement des problèmes africains en Afrique. L'ONU doit encourager les partenaires internationaux à accroître leur soutien afin de garantir des sources de financement prévisibles et durables pour les opérations de paix autonomes en Afrique. Daech et d'autres groupes terroristes se propagent en Afrique.

Nous soutenons les efforts déployés par l'ONU pour accroître son appui aux pays africains et les aider à améliorer leurs propres capacités de lutte contre le terrorisme. Récemment, les situations au Mali, au Soudan et dans d'autres pays ont encore évolué.

L'Union africaine et les organisations sous-régionales africaines concernées œuvrent activement à l'amélioration de ces situations et jouent un rôle important à cet égard. Elles doivent continuer de bénéficier de l'appui et de la coopération du Conseil de sécurité. En décembre, le Conseil de sécurité et l'Union africaine tiendront leurs consultations annuelles. Nous devons faire bon usage de ce mécanisme, approfondir notre communication et insuffler un nouvel élan à la paix et à la sécurité en Afrique.

Troisièmement, nous devons nous efforcer de lutter contre les causes profondes des conflits en Afrique. La pandémie de COVID-19 pose des défis particuliers pour le redressement économique de l'Afrique. Dans le même temps, les efforts de redressement après la pandémie représentent également une occasion de promouvoir un développement inclusif et d'éliminer les causes profondes des conflits. Le récent rapport du Secrétaire général, intitulé *Notre Programme commun* (A/75/982), suggère de renforcer les efforts de consolidation de la paix et de mettre l'accent sur la prévention des crises. Nous espérons que les activités de suivi du rapport seront axées sur l'appui à la consolidation de la paix en Afrique et sur la mobilisation de nouvelles ressources pour aider les pays africains à surmonter leurs difficultés réelles. Nous devons nous attacher à aider les pays africains, en particulier ceux qui sortent d'un conflit, à renforcer les capacités des gouvernements, à améliorer leurs capacités de gouvernance, à promouvoir le développement durable et à encourager l'inclusion et la cohésion sociales. Le Programme des Nations Unies pour le développement doit appuyer vigoureusement l'Afrique dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et intensifier ses efforts dans les domaines de l'élimination de la pauvreté, de la sécurité alimentaire, de la construction d'infrastructures, de l'éducation et de l'emploi.

Quatrièmement, nous devons appuyer l'unité et l'autonomie des pays africains. L'ère coloniale est révolue depuis longtemps, mais l'héritage du colonialisme est loin d'être surmonté, et il a toujours des conséquences négatives sur la prospérité et la stabilité de l'Afrique. L'Afrique a une tradition d'indépendance et d'autonomie, et l'Union africaine est le porte-drapeau de l'unité et de l'épanouissement de l'Afrique. Nous devons respecter la souveraineté et la domination des pays africains et les aider à explorer les voies de développement adaptées à leurs situations nationales. Les Africains savent mieux que quiconque comment régler les problèmes africains, et les pays africains doivent avoir le plus grand droit de regard sur la manière de gouverner l'Afrique. La Chine est opposée aux pratiques consistant à s'ingérer dans les affaires intérieures des pays africains et à imposer des modèles de gouvernance, à susciter des conflits ou à semer la division entre eux, ainsi qu'à utiliser l'aide et la coopération pour imposer des conditions politiques à des fins politiques. De telles pratiques n'ont pas de marché en Afrique et sont vouées à l'échec. La Communauté de développement de l'Afrique australe a proclamé le 25 octobre Journée de lutte contre les sanctions. La Chine s'associe aux justes appels lancés par les pays africains à cet égard et exhorte les pays concernés à lever les sanctions unilatérales imposées au Zimbabwe, au Soudan et à d'autres pays.

La Chine a toujours été une bonne amie, une sœur et une partenaire de l'Afrique. Nous avons toujours soutenu que l'ONU et le Conseil de sécurité doivent renforcer leur dialogue et leur coordination avec l'Union africaine, accroître leur appui à l'Union africaine et aux pays africains en priorité et les inclure dans leurs travaux quotidiens. Le Fonds Chine-ONU pour la paix et le développement appuie activement des projets en Afrique, tels que le renforcement des capacités de maintien de la paix, la lutte contre le terrorisme, la lutte contre l'extrémisme violent et la prévention des conflits, et obtient des résultats positifs. La huitième session du Forum sur la coopération sino-africaine se tiendra au Sénégal en novembre. La Chine y voit une occasion de parvenir à la paix et à la stabilité ainsi qu'au redressement après la pandémie en Afrique, et de jouer un rôle plus important pour encourager la communauté internationale à accroître son appui à l'Afrique.

**Annexe XII****Déclaration de M<sup>me</sup> Nathalie Broadhurst Estival, Chargée d'affaires de la France auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original: français]

Je remercie le Kenya, et le Président Kenyatta, pour cette opportunité de mettre en lumière l'importance des liens qui unissent l'Organisation des Nations Unies et l'Union africaine.

Je souhaiterais tout d'abord insister sur le rôle central de l'Union africaine dans la prévention et le règlement des conflits. À Madagascar en 2018, au Soudan en 2019 ou encore s'agissant du Grand Barrage de la Renaissance, ainsi qu'en République centrafricaine et au Sahel : les exemples sont nombreux où l'implication de l'Union africaine a permis d'avancer dans le règlement des crises. C'est toutefois un effort toujours recommencé, comme le coup d'État au Soudan vient, hélas, de nous le montrer. Je salue aussi l'engagement de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, sous l'impulsion de la présidence ghanéenne, dans l'accompagnement de la transition au Mali.

Le partenariat entre l'Organisation des Nations Unies et l'Union africaine est dans ce contexte un outil essentiel pour la paix et la sécurité du continent africain, conformément au Chapitre VIII de la Charte des Nations Unies, car l'Organisation des Nations Unies ne peut pas oublier ce que le maintien de la paix doit aux pays africains. Les contingents africains représentent près de 50 % des Casques bleus déployés dans les opérations de paix. Je pense également aux opérations africaines, que ce soit la Force multinationale mixte dans la région du bassin du lac Tchad, ou encore la Force conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel. S'agissant de la Force conjointe, les progrès engrangés ces dernières années sont majeurs. Comme l'a récemment, et une nouvelle fois, recommandé le Secrétaire général, un bureau de soutien logistique des Nations Unies financé sur le budget régulier du maintien de la paix est l'approche la plus efficace pour fournir un soutien prévisible et durable dans un délai rapproché. Le Conseil de sécurité ne peut ignorer ce besoin plus longtemps et doit prendre ses responsabilités à cet égard.

Mon deuxième point sera de rappeler que la coopération avec l'Union africaine est également essentielle dans le domaine de la santé et du développement durable. Garantir un accès équitable et universel aux vaccins contre la maladie à coronavirus (COVID-19) doit rester notre priorité. Ces vaccins doivent devenir de nouveaux biens publics mondiaux. Le Conseil le sait, l'Afrique est la principale bénéficiaire de l'initiative du Dispositif pour accélérer l'accès aux outils de lutte contre la COVID-19 et du Mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins contre la COVID-19, financée pour plus de 3 milliards de dollars par l'Union européenne et ses États membres. Cela a permis à ce jour de distribuer plus de 102 millions de doses à 52 États africains. Et nous sommes fiers d'avoir été les premiers, dès le mois d'avril, à donner, via le Mécanisme COVAX, en plus d'un soutien financier, nos propres doses, allouées selon le cadre d'allocation équitable défini par l'Organisation mondiale de la Santé. Notre objectif est désormais de donner 120 millions de doses d'ici à mi-2022, dont 60 millions d'ici la fin de l'année.

S'agissant du développement durable, il ne peut être envisagé sans une réponse ambitieuse aux changements climatiques et un effort dans le domaine de la protection de l'environnement, actions auxquelles l'Union africaine doit être étroitement associée. Le développement durable passe également par le développement économique. C'est le sens du Sommet sur le financement des économies africaines que la France a organisé en mai dernier et des engagements ambitieux qui y ont été pris.

Enfin, nous devons nous mobiliser pour que la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Union africaine s'approfondisse. L'Organisation des Nations Unies doit continuer à apporter son soutien à l'initiative « Faire taire les armes en Afrique » et à l'atteinte des objectifs de l'Agenda 2063 de l'Union africaine, en particulier le traitement des menaces telles que le terrorisme ou l'extrémisme violent.

Nous devons également lutter ensemble contre la résurgence du fléau des mercenaires, qui constitue un facteur de déstabilisation. Je pense aux forces et mercenaires étrangers présents en Libye. Il est indispensable d'engager un processus de retrait, tel que demandé par les Libyens eux-mêmes, pour renforcer la sécurité de la Libye et de la région. Nous souhaitons avancer en ce sens lors de la Conférence de Paris sur la Libye le 12 novembre prochain, à laquelle seront étroitement associés les pays voisins et l'Union africaine. Ce processus devra s'accompagner de programmes de démobilisation, désarmement et réinsertion. Je pense aussi aux mercenaires du groupe Wagner qui agissent en toute impunité sur l'ensemble du territoire centrafricain, dont les exactions ne sont plus à démontrer, et dont la présence, en République centrafricaine comme ailleurs, est incompatible avec les efforts de paix.

Enfin, nous devons avancer sur le dossier du financement des opérations africaines de paix. La France soutient le financement pérenne et prévisible, conjointement par l'Union africaine et l'ONU, des opérations africaines de paix, y compris sur contributions obligatoires. Les négociations engagées par le Conseil de sécurité et l'Union africaine doivent pouvoir reprendre.

La France continuera de soutenir les efforts de l'ONU pour renforcer ses liens avec l'Union africaine.

**Annexe XIII****Déclaration de la Mission permanente du Mexique auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : espagnol]

Le Mexique vous remercie, Monsieur le Président Kenyatta, d'avoir organisé ce débat qui contribue à renforcer la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Union africaine.

À cette occasion, je soulignerai quatre domaines au titre desquels le Mexique considère qu'il est souhaitable de promouvoir une plus grande collaboration entre les deux organisations.

Le premier d'entre eux est l'attention portée à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Sous la coordination de l'ONU et de l'Organisation mondiale de la Santé, il est essentiel que la communauté internationale appuie les efforts de l'Union africaine pour lutter contre la propagation du virus par le biais de la Stratégie continentale commune de l'Afrique contre la COVID-19. Il est inacceptable que seulement 5 % de la population africaine soit entièrement vaccinée. C'est pourquoi nous considérons qu'il est prioritaire de renforcer la coopération internationale afin de garantir l'accès aux vaccins contre la COVID-19, ainsi que pour favoriser le relèvement économique après la pandémie. Comme nous l'avons déjà souligné à plusieurs reprises, le vaccin contre la COVID-19 doit être considéré comme un bien public mondial et son accès universel doit être garanti.

Deuxièmement, je voudrais aborder la question de la prolifération des armes légères et de petit calibre. Malheureusement, le continent africain continue d'être affecté de manière disproportionnée par la circulation incontrôlée des armes, surtout si l'on considère que la plupart d'entre elles proviennent de l'extérieur du continent. C'est pourquoi, une synergie des efforts de l'ONU et de l'Union africaine est nécessaire pour s'attaquer plus efficacement à ce problème. Le Mexique continue de considérer particulièrement louable l'initiative « Faire taire les armes ». La ratification et la signature d'accords régionaux et internationaux sur le trafic d'armes par les États africains contribueront à renforcer cette initiative. Les pays producteurs doivent adopter des systèmes de contrôle plus stricts et empêcher que ces armes continuent d'alimenter les conflits qui menacent les populations civiles au Sahel, dans la Corne de l'Afrique et à Cabo Delgado, au Mozambique, entre autres.

Troisièmement, je tiens à souligner l'importance de la protection de l'ordre constitutionnel. Au cours de l'année, de fréquents changements anticonstitutionnels de gouvernement ont eu lieu, menaçant la stabilité du continent et remettant en question les progrès réalisés en matière de gouvernance démocratique. Mon pays condamne tout particulièrement le coup d'État contre le Gouvernement de transition au Soudan. Nous souscrivons à l'appel lancé par le Président de la Commission de l'Union africaine à privilégier le dialogue et le consensus pour parvenir à une transition démocratique dans ce pays. Dans le cas du Mali, nous appuyons les efforts déployés par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest. Il faut accroître la coopération stratégique entre l'Union africaine et l'ONU en matière de paix et de sécurité régionales en renforçant les dispositifs d'alerte rapide afin de prévenir les conflits et en améliorant les capacités de médiation et de bons offices.

Quatrièmement, il est essentiel de renforcer les processus électoraux sur le continent. Des élections libres, inclusives et régulières sont la pierre angulaire des efforts visant à renforcer la gouvernance des pays et à éradiquer le risque de coups d'État militaires. À cet égard, le Mexique espère que les élections en Libye

---

auront lieu le 24 décembre, conformément au calendrier convenu. Le Mexique salue également le travail d'observation et d'assistance électorale effectué par l'Union africaine en faveur de ses États membres, comme en Somalie. En collaboration avec les organismes des Nations Unies et les organisations sous-régionales, il convient de continuer à promouvoir la participation pleine, égale et véritable des femmes et le renforcement des institutions électorales sur le continent.

En conclusion, le Mexique rappelle que le rapport final 2020 du Groupe de travail spécial du Conseil de sécurité sur la prévention et le règlement des conflits en Afrique mentionne certaines préoccupations des membres africains du Conseil de sécurité et de Saint-Vincent-et-les Grenadines qui attendent toujours d'être abordées par le Conseil de sécurité, comme par exemple la nécessité de prendre en compte de manière plus rigoureuse les avis du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine sur les questions à l'ordre du jour du Conseil de sécurité qui concernent le continent africain.

**Annexe XIV****Déclaration de M. Vassily A. Nebenzia, Représentant permanent de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : russe]

Nous nous félicitons, Monsieur, de votre participation à ce débat en tant que Président du Conseil de sécurité, et nous prenons également note de la présence de représentants de haut rang d'autres pays à cette visioconférence. Nous remercions la Vice-Secrétaire générale Amina Mohammed et M. Donald Kaberuka, Haut Représentant de l'Union africaine chargé du Fonds pour la paix, des informations et évaluations qu'ils nous ont fournies.

La Fédération de Russie souscrit au thème de la présente réunion. En effet, les défis qui ont frappé le monde ces derniers temps nous obligent tous à réaffirmer notre attachement au maintien de la paix et de la sécurité dans diverses régions, y compris sur le continent africain. Le partenariat entre l'Organisation et l'Union africaine reste un bon exemple de réussite. Il est fondé sur la Charte des Nations Unies et en particulier sur le Chapitre VIII.

Nous nous félicitons des progrès accomplis dans la mise en place de l'Architecture africaine de paix et de sécurité, dans laquelle le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, le Système d'alerte rapide à l'échelle du continent et la Force africaine prépositionnée jouent un rôle central. Les Africains participent de plus en plus activement au règlement des situations de conflit sur le continent, prouvant ainsi l'efficacité du principe de solutions africaines aux problèmes africains. Il ne faut pas omettre de mentionner les efforts de médiation déployés par l'Union africaine pour régler les différentes crises qui continuent malheureusement de perturber le continent. Nous saluons la décision de l'Union africaine de prolonger jusqu'en 2030 son initiative phare visant à mettre fin aux conflits armés. La façon innovante dont les deux organisations ont coopéré dans le contexte de la pandémie mérite également un appui total.

Nous pensons qu'il est important de développer davantage la coopération entre les deux organisations afin d'améliorer l'efficacité de l'aide fournie par l'ONU pour relever les défis auxquels le continent africain est confronté. Une coopération productive entre le Conseil de sécurité et le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine est particulièrement importante. Nous attendons avec intérêt les résultats de la coopération entre les deux Conseils cette année dans le cadre des réunions conjointes qui se tiendront à la mi-décembre à Addis-Abeba, ainsi que du comité préparatoire prévu pour ces réunions à New York.

Nous croyons que les États africains ont raison de soulever la question de la fourniture par l'ONU d'une aide matérielle et financière pour leurs efforts de maintien de la paix et de la sécurité internationales. Nous attendons avec intérêt un accord sur une position africaine commune concernant les modalités de financement des opérations africaines de maintien de la paix et l'utilisation des fonds du Fonds pour la paix de l'Union africaine à cette fin.

Nous pensons que la menace croissante du terrorisme mérite une plus grande attention. Les organisations terroristes continuent de profiter de la situation engendrée par la pandémie pour renforcer leurs positions, et la détérioration continue de la situation dans la région sahélo-saharienne est particulièrement inquiétante à cet égard. Nous sommes prêts à partager avec nos partenaires africains notre expérience en matière de lutte contre le terrorisme afin de mettre en œuvre des projets visant à accroître la capacité potentielle des pays africains à combattre les menaces du terrorisme et de l'extrémisme.

En outre, régler le problème de l'imposition continue de sanctions unilatérales illégales à l'encontre de certains États africains contribuerait à améliorer la coopération entre l'ONU et les pays africains. Ces mesures se sont multipliées ces dernières années, sapant la capacité de ces pays à faire face aux difficultés et menaces croissantes, notamment la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Nous avons toujours plaidé pour un réexamen en temps utile des régimes de sanctions introduits par le Conseil de sécurité. Ils ne doivent pas avoir d'incidence négative sur la capacité des pays à lutter contre la criminalité organisée et le terrorisme ou à mettre sur pied des institutions de sécurité efficaces, et ils ne doivent pas non plus aggraver les situations humanitaires.

Notre pays entend développer davantage la coopération avec les partenaires africains sur un pied d'égalité, en s'appuyant sur les décisions du tout premier sommet Russie-Afrique, qui s'est tenu à l'automne 2019. Nous avons hâte de poursuivre ce travail lors du deuxième sommet de ce type, qui se tiendra l'année prochaine sur le continent africain.

## Annexe XV

### **Déclaration de M. Nana Addo Dankwa Akufo-Addo, Président du Ghana**

Je remercie mon cher ami, le Président de la République du Kenya, S. E. M. Uhuru Kenyatta, Président du Conseil de sécurité pour le mois d'octobre, de m'avoir invité à participer à ce débat de haut niveau du Conseil en ma qualité de Président en exercice de l'Autorité des chefs d'État et de gouvernement de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

Je félicite le Kenya du succès de sa présidence du Conseil et, alors que le Ghana se prépare à occuper son siège au Conseil en janvier 2022, nous nous réjouissons à l'idée de travailler en étroite collaboration avec le Kenya et le Gabon, dans le cadre du mécanisme de coordination des membres africains du Conseil de sécurité, pour faire avancer les intérêts communs de l'Afrique.

La CEDEAO se félicite du choix du Kenya pour le thème de ce débat de haut niveau, et estime qu'une véritable solidarité est nécessaire pour garantir une paix et une sécurité pérennes en Afrique. Le continent continue de faire face à de multiples menaces à l'intégrité territoriale de certaines de ses nations, et beaucoup de ses populations civiles sont gravement menacées. Dans plusieurs cas, la situation d'instabilité a été compliquée par la convergence d'intérêts opportunistes de différents acteurs, non seulement dans les zones de conflit mais aussi en dehors du continent.

Cette évolution malheureuse se reflète dans les événements survenus au Sahel et dans la région du lac Tchad, dans certaines parties de l'Afrique de l'Est, du Nord et du Centre, où les conflits en cours, les activités déstabilisatrices des terroristes et des extrémistes, les activités lucratives des responsables de conflits et les effets dévastateurs des changements climatiques et de la pandémie de COVID-19 donnent lieu à un cocktail mortel aux conséquences désastreuses pour nos situations socioéconomiques, politiques et sécuritaires. Ces derniers mois, l'instabilité s'est accentuée dans certaines parties du continent avec le renversement de gouvernements constitutionnels, notamment au Mali, au Tchad, en Guinée et au Soudan.

Alors même que l'Afrique doit faire face à ces problèmes, la nature dynamique des situations de conflit sur le continent n'échappe pas nécessairement aux mécanismes d'intervention de nos organisations continentales et régionales. L'Architecture africaine de paix et de sécurité – soutenue par des initiatives telles que le Plan directeur de l'Union africaine sur les mesures concrètes à prendre pour faire taire les armes en Afrique d'ici à 2020, qui a maintenant été prolongé jusqu'en 2030, l'opérationnalisation en 2019 du Comité directeur de l'Union africaine sur la réforme du secteur de la sécurité, ainsi que l'adoption en 2021 de la Doctrine de l'Union africaine sur les opérations de soutien de la paix pour fournir des orientations stratégiques pour la planification, la conduite, la gestion et la liquidation de ses opérations – établit une base solide pour une réponse efficace de l'Afrique à ses problèmes de sécurité. Le Ghana se félicite de l'engagement constant de l'Union africaine et de ses organes régionaux, tels que la CEDEAO, dans le règlement des problèmes de sécurité sur le continent. Nous encourageons le renforcement de ces mécanismes.

En revanche, ce qui fait défaut, c'est la solidarité mondiale et le partage du fardeau. Comme l'a reconnu le Secrétaire général dans son rapport intitulé *Notre Programme commun (A/75/982)*, nous devons remettre l'accent sur la solidarité mondiale et trouver de nouveaux moyens de collaborer en vue du bien commun. J'espère qu'au sein du Conseil, nous serons en mesure de renouveler la solidarité pour combler les lacunes de la coopération entre l'ONU et les mécanismes continentaux et régionaux de l'Afrique. Je voudrais maintenant insister sur quelques points à soumettre à l'examen du Conseil.

Premièrement, les consultations régulières entre l'ONU et l'Union africaine et ses organes, tels que le Conseil de paix et de sécurité, ainsi qu'avec les communautés économiques régionales telles que la CEDEAO, constituent un cadre important pour combler les différences en matière de compréhension conceptuelle des difficultés concernant la sécurité sur le continent, et pour améliorer notre compréhension harmonisée des réponses requises pour relever ces défis. Cette collaboration a conduit à l'élaboration de quelques initiatives, notamment l'Équipe spéciale conjointe Organisation des Nations Unies-Union africaine chargée des questions de paix et de sécurité et le Cadre commun Organisation des Nations Unies-Union africaine pour un partenariat renforcé en matière de paix et de sécurité. Nous devons approfondir la collaboration entre l'ONU et l'Afrique, enracinée dans des valeurs communes et un attachement fort au multilatéralisme, afin de maintenir la paix sur le continent.

Deuxièmement, l'ONU doit mettre en valeur la richesse de son expérience en matière de diplomatie préventive dans ses échanges avec l'Afrique. Même si je me félicite de la collaboration louable entre la CEDEAO et le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, par exemple, je sais qu'il faut faire davantage et que l'on pourrait faire davantage si l'on fait preuve d'une plus grande solidarité en affectant des ressources au programme de prévention des conflits. À cet égard, je me réjouis de l'intention du Secrétaire général d'accorder plus d'attention à la prévention et à la médiation dans le cadre du nouveau programme de paix décrit dans *Notre Programme commun*. Même si la prévention est moins célébrée, un dollar dépensé pour prévenir un conflit vaut plus de 10 fois sa valeur que s'il est utilisé pour régler un conflit une fois que celui-ci a éclaté.

Troisièmement, la coopération entre l'ONU et l'Afrique doit être un effort constant pour remédier aux causes profondes de ces conflits, dans le contexte d'une paix durable, englobant des programmes visant à prévenir le déclenchement, l'escalade, la poursuite et la répétition des conflits. L'inclusion des femmes et des jeunes dans la prise de décision, ainsi que dans l'ensemble du cycle de gestion des conflits, est au cœur du règlement des crises sur le continent. C'est pourquoi nous approuvons l'appel à une participation réelle des femmes et des jeunes aux processus décisionnels. Nous devons davantage encourager le renforcement des capacités des jeunes hommes et femmes conformément aux paramètres inscrits dans la Charte africaine de la jeunesse, et les inciter à contribuer réellement à l'ordre du jour du projet « Faire taire les armes » à travers l'exécution conjointe d'initiatives telles que le projet « Faire taire les armes » du Projet de bourses pour les jeunes femmes africaines.

Quatrièmement, on ne peut ignorer le lien entre paix et développement. Nous nous félicitons du renforcement du système des Nations Unies pour le développement, qui collabore avec les institutions africaines pour stimuler activement le programme de développement du continent sur la base des priorités convenues par l'Afrique dans l'Agenda 2063, y compris la consolidation de la Zone de libre-échange continentale africaine, dont le secrétariat est situé à Accra.

L'Afrique, dont la jeunesse est porteuse de tant de possibilités, risque toutefois également de déstabiliser le monde si cette jeunesse dynamique, mais largement au chômage, ne fait pas partie intégrante du programme d'industrialisation et de transformation de l'Afrique. Les voyages migratoires périlleux entrepris vers l'Europe par nos jeunes en quête d'horizons plus cléments et la radicalisation d'une partie d'entre eux sous l'influence des groupes extrémistes pourraient aggraver notre situation si rien n'est fait. Nous ne pouvons pas courir ce risque en apportant des réponses inadéquates aux menaces que nous pressentons.

Pour conclure, j'ai mis l'accent sur ces éléments non pas parce qu'ils sont les plus importants ou les plus éprouvés pour le règlement des situations sur notre continent,

mais parce que, comme beaucoup d'autres remèdes efficaces, ils constituent des solutions simples que nous laissons de côté.

Avec l'augmentation rapide des conflits non étatiques depuis 2010, comme nous l'a rappelé récemment le Secrétaire général, et avec plus de 70 % des situations de conflit inscrites à l'ordre du jour du Conseil de sécurité concernant l'Afrique, il est évident que, outre le renforcement de la coopération entre l'ONU et l'Union africaine et ses organisations régionales, nous devons aussi prendre en considération les solutions simples mais souvent ignorées qui reposent sur la solidarité, ainsi que le besoin urgent d'une volonté politique collective et renouvelée.

---